



CODE ETHIQUE CABAIA

Version	2.0
Dernière mise à jour	28/05/26
Responsable	Marie-Alphée d'Yvoire

LE MOT DU FONDATEUR

Depuis la création de CABAIA, la marque a toujours été pensée pour être une aventure! Une aventure humaine avant tout, mais aussi une expérience. Quoi de plus valorisant, et d'excitant que de faire adopter un état d'esprit et un courant de pensée positif à toute une partie de la population ? Quoi de plus valorisant que de contribuer à donner du bonheur aux gens?

Au démarrage, il a donc fallu se poser la question suivante :

Comment faire en sorte que cette fabuleuse aventure CABAIA ait un impact sur le monde? Quand on crée une marque, se poser ce genre de question équivaut à peu de chose près à se demander : "comment marcher sur l'eau ?". Cela semble impossible! Si une société veut avoir un impact, elle doit avoir une forte notoriété. Pour avoir une forte notoriété, elle a besoin de gros moyens. Pour avoir de gros moyens, elle doit avoir du succès. Et le succès vient uniquement après de nombreuses années de travail acharné (et 5% de chance ;-)

C'est de ce constat que sont nées les 5 valeurs de CABAIA :

Liberté: On s'affranchit des modes et des tendances pour affirmer notre singularité.

→ Ne pas subir ou s'imposer un cadre de règles établies.

Comment on la fait vivre ? Cette liberté implique des responsabilités et remise en cause pour le bien commun (ex : on t'impose une règle absurde, tu as le droit de la remettre en cause si elle ne va pas dans le sens du bien commun).

Ambition: Animés par une ambition débordante, on veut vivre et faire vivre des aventures incroyables à nos clients et à nos collaborateurs.

→ Ne jamais définir de limite pour sans cesse les dépasser.

Comment on la fait vivre ? Toujours faire ses choix basés sur le long terme.

Education: On souhaite éduquer nos clients, nos équipes pour les faire évoluer et nous sommes toujours à la recherche de nouvelles pratiques.

→ Éduquer nos clients (sur l'écologie par exemple), nous mêmes sur nos métiers (sans cesse se former), éduquer le marché à de nouvelles pratiques.

Comment on la fait vivre ? Te renseigner, te former, et toujours en veille sur ton marché, et ton expertise.

Audace: On cherche le contre-pied pour sortir de l'existant pour bousculer le quotidien et susciter la surprise.

→ Trouver un chemin différent pour arriver au sommet.

Comment on la fait vivre ? Détourner au quotidien les codes de son métier.

Bienveillance: On sait se montrer compréhensif, indulgent et attentionné envers autrui.

→ Être capable de se montrer compréhensif, tolérant et attentionnés envers les autres.

Comment on la fait vivre ? Pas de réaction négative à chaud, se parler physiquement en cas de tension.

CONTENU DE NOTRE CODE D'ÉTHIQUE

1. RAISON D'ÊTRE ET MISSION.....	4
2. ENGAGEMENT ENVERS LES DROITS HUMAINS ET CADRES DE RÉFÉRENCES.....	4
3. RESPECT DU CONSOMMATEUR.....	5
4. CONDITIONS DE TRAVAIL.....	5
5. JUSTICE, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION.....	6
6. ENVIRONNEMENT.....	7
7. RESPONSABILITÉ ÉTENDUE AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS.....	7
8. VIGILANCE, DROITS HUMAINS ET REMÉDIATION.....	8
9. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES.....	8
10. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES CONFLITS D'INTÉRÊT.....	8
11. LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT.....	9
12. PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES.....	9
13. APPROCHE RESPONSABLE, TRANSPARENCE ET NON-LOBBYING.....	9
14. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES.....	10

1. RAISON D'ÊTRE ET MISSION

Devenus entreprise à mission en 2022, nous nous engageons à générer un impact social, sociétal et environnemental positif et significatif dans l'exercice de nos activités, à travers notre raison d'être : *"Proposer des accessoires ingénieux, et respectueux des animaux et de la planète pour vivre des aventures au quotidien."*

Nous nous sommes ainsi donnés pour mission de poursuivre les objectifs sociaux et environnementaux suivants dans le cadre de notre activité :

- Sensibiliser notre génération sur les sujets environnementaux et encourager les comportements écologiques (en privilégiant la durabilité d'un produit plutôt que son remplacement) ;
- Concevoir des produits durables ;
- Protéger les animaux et soutenir activement l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- Protéger notre planète et réduire notre empreinte carbone.

Nous nous sommes aussi engagés à soutenir certains Objectifs de Développement Durable de l'ONU alignés avec notre mission et nos objectifs statutaires:

- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique durable et inclusive, l'emploi et un travail décent pour tous.
- ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD 13 et 14 : Lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions & conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.
- ODD 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

2. ENGAGEMENT ENVERS LES DROITS HUMAINS ET CADRES DE RÉFÉRENCES

Chez CABAIA, nous reconnaissons que le respect des droits humains est une condition fondamentale pour mener nos activités de manière éthique et responsable.

Périmètre d'application: Cette politique s'applique de façon universelle à l'ensemble des collaborateurs de CABAIA (salariés, stagiaires, contractuels), ainsi qu'à toutes les personnes, communautés et travailleurs affectés par nos propres opérations et l'ensemble de notre chaîne de valeur (fournisseurs de rang 1 et +, sous-traitants et partenaires commerciaux, partout dans le monde).

CABAIA s'engage formellement à respecter les standards et conventions internationales de référence suivants:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'ONU ;
- Les Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme;
- La Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relative aux

- principes et droits fondamentaux au travail ;
- Les Dix Principes du Pacte Mondial des Nations Unies.

Gestion des conflits de lois : Dans les pays où les lois locales et nationales s'avéreraient moins protectrices ou entreraient en contradiction avec les standards internationaux des droits humains, CABAIA s'engage à chercher des voies légales permettant de respecter l'esprit de ces principes internationaux de niveau supérieur, tout en veillant à ne pas violer les lois locales.

3. RESPECT DU CONSOMMATEUR

Nous respectons toutes les normes et réglementations liées aux produits que nous commercialisons, tel que le Règlement Européen REACH.

Nous contrôlons le niveau de qualité à toutes les étapes de la conception et de la fabrication de nos produits. Au cours de la production, ces contrôles sont effectués d'abord par les départements Qualité de nos usines partenaires, puis par notre propre équipe Qualité ou des entreprises tiers indépendantes.

Nous déployons en permanence des processus d'amélioration continue de la qualité de nos produits, en intégrant les remarques des consommateurs. Ainsi, à la fin de chaque saison, nous récoltons un maximum d'informations auprès de nos clients afin d'améliorer nos produits pour les saisons suivantes.

Nous nous impliquons pour faire progresser les normes de qualité dans l'intérêt du consommateur, en travaillant de pair avec des laboratoires externes de tests et de contrôles. Nous garantissons aussi nos produits à vie afin d'offrir à nos clients une solution en cas de problèmes.

4. CONDITIONS DE TRAVAIL

Conformément aux principes de l'OIT, nous assurons des conditions de travail optimales:

- **Travail forcé et esclavage moderne :** Nous prohibons de manière absolue tout travail forcé, obligatoire, ou issu de la traite des êtres humains au sein de CABAIA et de l'ensemble de ses fournisseurs et parties prenantes, ainsi que tout travail dissimulé ou non déclaré.
- **Travail des enfants :** Nous interdisons strictement le travail des enfants. Quel que soit le pays, même si la limite légale est fixée à un âge inférieur, nous nous assurons que CABAIA ou ses fournisseurs n'embauchent aucun collaborateur de moins de 16 ans.
- **Santé et sécurité :** Nous nous engageons à maintenir un milieu de travail dans lequel la sécurité et la dignité des personnes sont respectées, un environnement de travail qui soit sûr, sain et ergonomique pour tous, respectant scrupuleusement les lois et réglementations locales, nationales et

internationales en matière de santé et de sécurité au travail.

- **Harcèlement et abus** : Nous ne tolérons aucune sorte de harcèlement, de discrimination, d'intimidation, de brimades ou de comportements humiliants, qu'ils soient psychologiques, sexuels ou relevant de l'abus de pouvoir. Nous avons mis en place une "Procédure de Signalement et de réclamation" (en FR et en EN) afin de protéger les victimes et les donneurs d'alerte.
- **Liberté d'association et négociation collective** : Nous respectons le droit de l'ensemble de nos collaborateurs et des travailleurs de notre chaîne d'approvisionnement de constituer des syndicats ou d'y adhérer, et de mener des négociations collectives sans crainte de représailles, d'intimidation ou de discrimination.

5. JUSTICE, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

Chez CABAIA, nous sommes convaincus que notre univers créatif et notre culture d'entreprise s'enrichissent de la pluralité des profils, des histoires et des perspectives de chacun. En phase avec notre mission d'entreprise, nous affirmons publiquement notre engagement indéfectible envers les principes fondamentaux de Justice, Équité, Diversité et Inclusion et nous veillons à les faire vivre au quotidien dans l'ensemble de nos relations professionnelles, en interne comme avec nos partenaires externes.

Pour CABAIA, cela se traduit par des actions concrètes :

- **Justice**: Nous nous engageons à identifier et à déconstruire activement les biais conscients ou inconscients ainsi que les barrières systémiques qui pourraient limiter l'accès à l'emploi, à l'évolution ou à l'expression de chacun au sein de notre organisation. Nous promouvons un environnement de travail profondément juste et transparent.
- **Équité**: Nous traitons chaque collaborateur et collaboratrice de manière équitable, juste et personnalisée. L'évolution professionnelle repose exclusivement sur des entretiens d'appréciation réguliers et des critères de mérite objectifs, assurant l'égalité des chances à chaque étape de la carrière.
- **Diversité**: Nous célébrons la diversité sous toutes ses formes et veillons à refléter la société dans laquelle nous évoluons. Nous appliquons une tolérance zéro stricte face aux discriminations de toute nature. Nous ne faisons aucune distinction ni discrimination, directe ou indirecte, entre les personnes en fonction de leur(s) : origine sociale ou ethnique, sexe, âge, situation de famille, orientation sexuelle, identité ou expression de genre, caractéristiques génétiques, nationalité, patronyme, opinions politiques, activités syndicales, convictions religieuses, apparence physique, état de santé, handicap, ou état de grossesse.
- **Inclusion**: La diversité n'est une force que si elle s'accompagne d'une culture inclusive. CABAIA s'engage à créer et maintenir un cadre de travail bienveillant

où chaque individu se sent en sécurité, respecté, valorisé et pleinement légitime à être lui-même.

Nous appliquons également ces critères d'inclusion et d'équité lors du recrutement de nos stagiaires, alternants, prestataires et sous-traitants.

6. ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à minimiser notre impact sur l'environnement en favorisant des pratiques de production plus responsables, en encourageant l'utilisation limitée des ressources naturelles et en minimisant les déchets.

Nous sommes engagés dans une démarche de réduction à long terme de notre empreinte environnementale. Pour cela, nous calculons annuellement notre bilan carbone sur les 3 scopes et travaillons activement à la diminution de l'impact de notre chaîne de valeur.

Nous nous engageons à privilégier les matières recyclées et garantissons nos produits 30 ans afin d'encourager nos clients à les utiliser le plus longtemps possible. Une analyse de cycle de vie est réalisée pour chaque nouveau produit et chaque nouvelle matière entrant dans nos collections. Nous privilégions les emballages plus responsables tels que le PEBD 100% recyclé et 100% recyclable ainsi que les cartons fabriqués à partir de matière recyclée.

7. RESPONSABILITÉ ÉTENDUE AUX FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

Notre responsabilité ne s'arrête pas aux portes de nos bureaux. Nous exigeons de l'ensemble de nos fournisseurs qu'ils répercutent nos exigences en matière de droits humains tout au long de leur propre chaîne d'approvisionnement.

Nous avons mis en place un Code de conduite "*Supplier Workplace Code of Conduct*" que chacun de nos fournisseurs de bagagerie/maroquinerie s'engage contractuellement à signer et respecter. De plus, nous exigeons de nos fournisseurs clés qu'ils obtiennent et maintiennent une certification sociale internationalement reconnue (telle que BSCI, SMETA ou ICS), délivrée par un cabinet d'audit spécialisé, indépendant et renouvelée régulièrement.

Nous procédons à des contrôles inopinés pour nous assurer du respect des règles de notre Code grâce notamment à des audits menés par des cabinets indépendants. Des collaborateurs de CABAIA effectuent également des visites de contrôle régulières et sans préavis sur les lieux de production. Nous collaborons étroitement avec nos partenaires en Europe et en Asie pour les sensibiliser à nos principes éthiques et les soutenir dans la mise en œuvre de plans d'action correctifs si nécessaire.

8. VIGILANCE, DROITS HUMAINS ET REMÉDIATION

CABAIA met en œuvre une démarche continue de diligence raisonnable en matière de droits humains afin d'identifier, de prévenir et d'atténuer les impacts négatifs liés à son activité :

- **Identification des risques matériels:** CABAIA procède tous les 36 mois à une cartographie de ses risques humains les plus matériels sur l'ensemble de sa chaîne de valeur via une analyse de matérialité d'impact.
- **Mécanisme d'alerte :** Des systèmes d'alerte professionnelle, accessibles en interne (collaborateurs) et en externe (fournisseurs, tiers, ...) sont mis à disposition. Ces canaux permettent de signaler de manière strictement confidentielle et anonyme (si souhaité) toute violation avérée ou suspectée du présent code ou des droits humains. CABAIA garantit la protection absolue des lanceurs d'alerte contre toutes formes de représailles.
- **Mécanismes de remédiation :** Si CABAIA constate qu'elle a causé ou contribué à un impact négatif sur les droits humains, elle s'engage à coopérer activement et à fournir ou participer à une remédiation juste, légitime et efficace auprès des personnes ou communautés affectées.

9. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Nos clients restent décisionnaires des informations qu'ils nous confient sur eux-mêmes et nous veillons à ce que la confidentialité de leurs données privées soit préservée dans le respect de nos engagements pris à leur égard et en conformité avec les lois applicables.

Nous respectons le droit des personnes en matière de consultation, de rectification ou de suppression des données et déployons les dispositifs de sécurisation des données collectées (physiques et numériques). CABAIA reconnaît la valeur des données que ses clients et contacts ont bien voulu lui confier.

Conscient du risque de détournement de ces données, CABAIA s'est non seulement employé à se mettre en conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données, mais également à assurer la meilleure protection possible aux données de ses clients.

10. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES CONFLITS D'INTÉRÊT

En accord avec notre [protocole anti-corruption](#), nous interdisons strictement la corruption sous quelque forme que ce soit, ainsi que le trafic d'influence, et les paiements de facilitation.

L'ensemble de nos salariés, de même que nos partenaires commerciaux, ne doivent

jamais promettre, offrir, donner, demander ou accepter des biens ou services tels que des cadeaux, prestations ou divertissements, afin d'obtenir un avantage ou d'exercer une quelconque influence.

Nous ne faisons aucun cadeau autre que symbolique à nos clients et n'accordons ni ne proposons aucune gratification dans l'objectif d'obtenir ou de conserver une affaire. Nos relations, en particulier lors des négociations commerciales, sont fondées sur des principes de transparence et d'intégrité.

Nous ne tolérons aucune forme de conflit d'intérêt et demandons à nos employés de divulguer tout lien personnel ou professionnel pouvant influencer leurs décisions.

11. LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nous interdisons strictement toute forme de fraude, y compris la falsification de documents, la contrefaçon, le détournement de fonds et toute autre activité frauduleuse. Nous ne tolérons aucune forme de complicité ou de collaboration avec des tiers impliqués dans des activités frauduleuses ou de blanchiment d'argent.

Tous nos employés sont tenus de signaler toute activité suspecte ou toute irrégularité financière pouvant indiquer une fraude ou un blanchiment d'argent. Nous exigeons la transparence et la traçabilité dans nos transactions financières afin de prévenir le blanchiment d'argent et nous nous engageons à documenter toutes les opérations de manière précise et complète.

12. PRATIQUES ANTICONCURRENTIELLES

Nous nous engageons à respecter les lois et réglementations anticoncurrentielles dans toutes nos activités commerciales. Nous rejetons fermement toute forme de collusion, de manipulation de prix, de restriction de la concurrence ou d'abus de position dominante sur le marché.

Nous encourageons une culture de la concurrence saine où l'innovation, la qualité et le service client sont les principaux moteurs de notre succès. Nous exigeons que nos partenaires commerciaux respectent également des pratiques commerciales équitables et anticoncurrentielles dans leurs relations avec nous.

13. APPROCHE RESPONSABLE, TRANSPARENCE ET NON-LOBBYING

Conformément à nos engagements de transparence, d'éthique et de responsabilité, CABAIA ne mène, ne finance, ni ne poursuit aucune activité de lobbying, directe ou indirecte, auprès des gouvernements, des autorités publiques ou des institutions réglementaires.

Au sens du présent Code, nous entendons par lobbying toute démarche structurée, menée directement ou pour le compte d'un collectif, visant à :

- entrer en relation de manière directe ou indirecte avec des agents de l'État, des législateurs ou des décideurs politiques dans l'intention d'orienter l'élaboration ou la modification de politiques publiques ;
- tenter de peser sur l'opinion publique, par des canaux extérieurs à nos campagnes classiques de communication et de marketing, dans le but d'infléchir indirectement les choix et les décisions des institutions publiques.

Pour garantir le respect strict de l'interdiction de ces pratiques, nous appliquons les règles suivantes :

- **Interdiction des contributions politiques et d'influence** : Il est formellement interdit d'utiliser les fonds, les biens, le temps de travail ou les ressources de CABAIA pour financer ou soutenir des activités répondant à la définition ci-dessus, ainsi que pour soutenir, directement ou indirectement, des partis politiques, des campagnes électorales, des comités d'action politique ou des représentants publics, tant en France qu'à l'étranger.
- **Neutralité et sphère privée** : CABAIA respecte le droit de ses collaborateurs d'exprimer leurs opinions politiques et de s'engager personnellement, à titre privé, dans la vie civique. Toutefois, ces activités doivent impérativement s'effectuer en dehors du temps de travail, sans utiliser l'image, le nom, les logos ou le soutien financier de l'entreprise.
- **Transparence des affiliations** : Si CABAIA adhère à des fédérations professionnelles, des collectifs sectoriels ou des groupes de réflexion, nous veillons à ce que ces adhésions soient uniquement destinées au partage de bonnes pratiques sectorielles ou à l'avancement de causes environnementales et sociales conformes à notre mission. Nous nous assurons qu'aucune de nos cotisations n'est détournée pour financer des activités d'influence politique occulte ou contraire aux critères de transparence de B Corp.

14. PROMOTION DE L'ÉTHIQUE AUPRÈS DES PARTIES PRENANTES

Nous nous engageons à promouvoir les principes éthiques énoncés dans cette charte auprès de nos parties prenantes, y compris les clients, les employés, les investisseurs et le grand public. Ce document est rendu public et accessible de manière transparente sur notre site internet.

Date: 19/06/2026

Signatures des fondateurs:

DocuSigned by:
Bastien Valensi
1C56338210B5447...